

## Reventin-Vaugris

# Le magasin multi-services va pouvoir rouvrir ses portes

Fermé depuis le 4 avril à la suite de la liquidation judiciaire de Comptoir de campagne, le magasin a finalement pu être repris par Audrey Pellet, l'ancienne gérante, avec l'aide de la municipalité reventinoise.

Clémence Lena



Le commerce avait fermé le 4 avril après la liquidation judiciaire de Comptoir de campagne. Photo archives Le DL /C.Le.

Bonne nouvelle pour les habitants de Reventin-Vaugris et des alentours. Le commerce multi-services du village va pouvoir rouvrir ses portes.

Fermé depuis le 4 avril à la suite de [la liquidation judiciaire de Comptoir de campagne](#), le magasin a finalement pu être repris par Audrey Pellet, l'ancienne gérante, avec l'aide de la municipalité reventinoise. Sur sa page Facebook, la mairie explique : “Cette issue positive est le fruit d’une détermination conjointe pour maintenir absolument ce commerce dans le village. Car ce commerce est plus qu’un simple commerce : au-delà des services qu’il va à nouveau proposer, c’est avant tout un lieu de vie sociale qui nous manquait cruellement depuis deux mois !”

## Deux mois de fermeture

Fer de lance du projet de Halle commerciale ouverte en décembre 2021 par la municipalité, le magasin avait trouvé son public. Il proposait de nombreux produits alimentaires, dont des légumes cultivés localement, de la charcuterie, de la viande et du fromage, un café-snack, mais aussi un bureau postal, un service de cordonnerie et de pressing.

Il avait donc brutalement fermé ses portes début avril. Une vente aux enchères du matériel et du fonds de commerce (les locaux appartenant à la commune) avait ensuite été organisée. La fermeture avait laissé les clients et la gérante dans le désarroi. Mais aussi le boulanger Jean-François Fayard. Installé depuis dix-huit ans, ce dernier avait déménagé son atelier lors de l'ouverture de la Halle en 2021. Son pain et ses pâtisseries étaient vendus depuis lors par Comptoir de campagne. Le 26 avril, une solution avait pu être trouvée pour l'artisan, la mairie ayant pu obtenir l'accord du mandataire judiciaire pour rouvrir un point de vente du mercredi au dimanche.

Quant aux modalités de réouverture du nouveau magasin, elles seront annoncées très prochainement.